Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > Consommation > **Combien payez-vous pour la collecte et le tri de vos déchets ménagers ?**



Combien payez-vous pour la collecte et le tri de vos déchets ménagers ?

vendredi 20 novembre 2015, par lpe

Nombre de personnes au foyer (obligatoire)

Valider

Vous venez sans doute de recevoir une facture (semestrielle ou annuelle) concernant la collecte et le traitement de vos déchets ménagers. Que vous ayez une ou plusieurs poubelles à votre domicile avec un ramassage à dates fixes ou que vous soyez obligés de porter vos déchets dans des bacs collectifs, on peut constater des écarts de prix importants en fonction des communes, des opérateurs de collecte et de tri.

Merci de prendre quelques minutes, à l'aide de votre dernier avis de paiement, pour répondre à notre sondage qui nous permettra de pousser l'enquête un peu plus loin sur les différents critères de tarification en vigueur.

Indiquer le nombre en chiffres : 1, 2, 3
(obligatoire)
Votre type de poubelles
O Poubelles individuelles
O Bacs collectifs
Commune (obligatoire)
(obligatoire)
Votre département
○ 16 (Charente)
○ 17 (Charente-Maritime)
○ 79 (Deux-Sèvres)
○ 86 (Vienne)
Tarif à l'année (obligatoire)
Nom du syndicat ou de l'opérateur chargé de la collecte